

Ric-Eau-chet

Du côté de
l'OBV p.2

Ils parlent d'eau p.5

Paroles citoyennes p.8

Du côté des projets p.10

Eau : qualité et enjeux p.11

Espace citoyen p.12

*Ce que nous murmurent
les lacs et rivières*

*L'eau...
la connaître, l'apprécier, la protéger*

Du côté de l'eau



Mot du président

Cette édition fait honneur aux acteurs locaux dynamiques dans le domaine de l'eau. C'est ce qu'il faut comprendre par le titre « ce que nous murmurent les lacs et rivières ». Laissons-nous transporter, au fil des flots des rivières du territoire, vers les belles initiatives du milieu. La mobilisation citoyenne, communautaire et municipale ne cesse de croître, pour le bénéfice de tous. Tout le monde a un rôle à jouer pour améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes. Certains l'ont bien compris et c'est ce que vous allez découvrir dans les pages qui suivent.

En parallèle, l'OBV amorce des rencontres avec les différents milieux, sous le thème « Que peut faire l'OBV avec vous ? ». Il s'agit de lever une fois pour toute le voile sur le rôle et la mission de l'OBV. Le but est de montrer que loin d'être une menace, l'OBV peut aider les acteurs dans leurs projets, pour aller chercher des sources de financement ou apporter un appui technique. Ensemble, nous sommes tous plus forts !

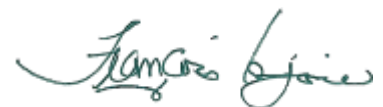


Jean Lemieux, président

Mot du directeur

L'année 2012 est déjà riche en rencontres, en collaborations et en partenariats ! Définitivement tourné vers le « faire-ensemble », l'OBV de la Côte-du-Sud met l'accent sur ses acteurs et les belles choses qu'ils mettent en place dans le domaine de l'eau. Certains des membres de l'OBV, qui représentent des secteurs d'activités différents, ont accepté avec joie de se présenter et de parler des belles initiatives que leur organisme met en place pour l'eau, ainsi que des projets communs avec l'OBV. Notre force réside dans notre capacité à collaborer et travailler main dans la main.

Grâce à l'implication de plusieurs, de nombreuses activités se déroulent et vont se dérouler sur le territoire : la Fête de la Pêche (8, 9 et 10 juin), l'élevage d'ombles de fontaine par 8 écoles de la Côte-du-Sud, l'échantillonnage des rivières, le Salon de l'installation septique en avril à Ste-Louise, un Forum régional sur l'eau à Montmagny à l'automne, etc. La goutte d'eau de chacun compte !

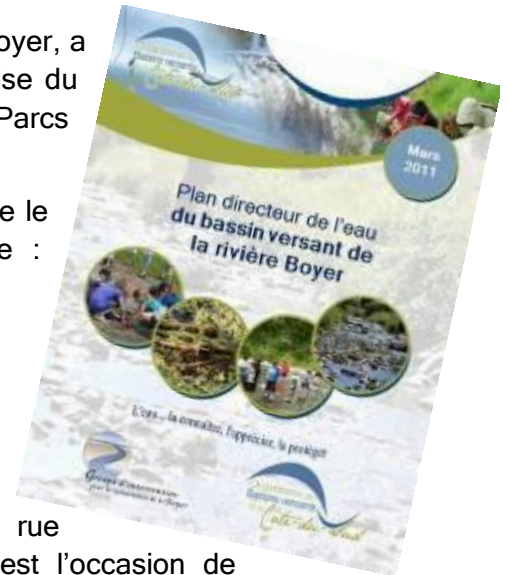


François Lajoie, directeur général

Acceptation gouvernementale du PDE de la Boyer

Le Plan directeur de l'eau (PDE), pour améliorer la qualité de la rivière Boyer, a reçu en janvier dernier son approbation gouvernementale, par l'entremise du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), M. Pierre Arcand.

Le plan directeur de l'eau (PDE) est l'outil commun pour mieux connaître le territoire, ses problématiques, et pour agir. Tout le monde participe : agriculteurs, municipalités, citoyens, etc.



14 juin : Assemblée générale de l'OBV

Le jeudi 14 juin aura lieu l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'OBV. Cette année, celle-ci aura lieu à St-Michel-de-Bellechasse, dans le bâtiment « Havre au sport » de l'école du Phare de St-Michel (39, rue principale). En plus d'échanger avec les membres, cette rencontre est l'occasion de recevoir des mains de Mme Isabelle Olivier, directrice régionale du MDDEP de Chaudière-Appalaches, l'attestation officielle de reconnaissance du PDE de la Boyer !

Ateliers de concertation productifs !



Depuis le début de l'année, les membres de l'OBV de Côte-du-Sud se rencontrent, pour les réunions du conseil d'administration, bien sûr, mais aussi pour des ateliers de concertation. Ces derniers leur permettent de mieux se connaître, d'échanger sur leurs réalités, et de partager leurs expériences. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du PDE du territoire de l'OBV de la Côte-du-Sud. Les préoccupations et les problématiques vis-à-vis de l'eau, le rôle de l'OBV ou la mobilisation du milieu : voilà les thématiques qui animent les membres.

Nouveaux stagiaires

L'OBV va compter dans ses rangs plusieurs stagiaires pour la saison estivale, à différentes périodes. William Guiot, d'origine belge, nous accompagne depuis déjà début mars, à raison d'une journée par semaine (grâce à une collaboration avec Ferti-Conseil Rive-Sud), pour mener une étude sur le Benthos. Grâce à une collaboration avec la MRC de Montmagny, Fanny Bozonnet, étudiante française en Gestion et maîtrise des Eaux, va partager son temps entre la MRC et l'OBV. Quatre autres stagiaires viendront accompagner l'OBV dans ses projets et activités : Derhen Collin, Léo Vignola, Mélissa Levesque et Juliette Barthe. Une belle dynamique en perspective !



Du côté de l'eau - suite



Nouvelle coordonnatrice pour la Ferrée

Depuis début mars, Mme Marianne Parent est la nouvelle coordonnatrice du projet collectif agricole pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Ferrée. Elle a complété sa technique en production horticole et environnement à l'ITA au campus de La Pocatière, avec une spécialisation en environnement.

Son travail s'inscrit dans la continuité des projets et des collaborations amorcés en 2011 par sa prédécesseure Marie-Eve Giroux. Marianne va voir à ce qu'un maximum de projets d'aménagement voit le jour dans les prochaines années, avec les différents partenaires.

Mieux connaître les eaux souterraines de la Chaudière-Appalaches

Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs va soutenir le « projet de connaissances sur les eaux souterraines de la Chaudière-Appalaches » à hauteur de 1 200 000 \$. Déposé par l'INRS (Institut national de la recherche scientifique), le projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines est appuyé par de nombreux partenaires : la CRÉ (conférence régionale des élus), les MRC et les OBV. Le but ultime est de protéger et d'assurer la pérennité de la ressource eau.



Rencontres avec le monde municipal

Depuis le mois d'avril, l'OBV commence à rencontrer le conseil des maires des MRC (Montmagny, l'Islet, Bellechasse). Sous le thème « Que peut faire l'OBV avec vous ? », ces rencontres ont pour but de « démystifier » le rôle de l'OBV et de montrer qu'il est possible de collaborer pour le bénéfice de tous. En travaillant ensemble, on est plus fort ! Des rencontres avec les municipalités vont également être planifiées.

Adoption du ruisseau Lizotte à St-Roch-des-Aulnaies

Le ruisseau Lizotte à St-Roch-des-Aulnaies vient d'intégrer le territoire de l'OBV de la Côte-du-Sud. Lors du redécoupage des zones de gestion intégrée de l'eau en 2009, ce bassin versant de quelques 8 km² qui se jette directement dans le St-Laurent s'était retrouvé orphelin ! Suite à un accord entre le MDDEP, l'OBAKIR (organisme de bassins versants de Kamouraska, l'Islet et Rivière-du-Loup) et l'OBV Côte-du-Sud, celui-ci intègre l'OBV de la Côte-du-Sud.



Légende

- Municipalités
- Vegetation
- Culture
- Territoire ajouté
- Territoire de l'OBV
- Milieus humides

Ils parlent d'eau...

Mireille Forget, *présidente comité Ferrée, membre de l'OBV*

Mme Forget est la présidente fondatrice du comité du bassin de la rivière Ferrée (2009). Elle représente le comité à la table de l'OBV (secteur communautaire - Environnement). Elle est la trésorière de l'organisme, après avoir été vice-présidente.



« Œuvrer à l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire »

Voilà ce que répond Mme Forget lorsqu'on lui demande ce qui l'a motivé à faire partie de l'OBV. L'eau est pour elle « un patrimoine qui se détériore rapidement et il est important de le restaurer pour les générations à venir ». L'eau est un élément indispensable à la vie, que nous devons partager avec les plantes et les animaux.

Un comité citoyen dynamique

« Le comité de la rivière Ferrée est un comité citoyen qui s'est donné comme mission de restaurer notre rivière. Deux approches sont menées de front : le projet agricole (coordonné par l'OBV*) et la sensibilisation des citoyens (activités publiques et articles dans les journaux locaux). Nous attachons une grande importance à mettre sur pied un partenariat avec tous les acteurs du milieu. »

Une belle collaboration avec l'OBV

« L'OBV nous soutient depuis le début en participant à nos rencontres et à nos activités. Il a pris en charge le projet agricole*. En plus d'un soutien technique, l'OBV a participé activement au Salon de l'installation septique en tenant un kiosque d'information et en présentant des conférences.

« Le Salon de l'installation septique, projet citoyen tenu le 14 avril, a été développé en concertation avec l'OBV »



Le Salon a touché un grand bassin de personnes, sur une dizaine de municipalités. Une douzaine de kiosques ont accueilli cinq manufacturiers québécois, une entreprise d'analyse de sol, trois entrepreneurs spécialisés dans la pose d'installations septiques, la MRC de L'Islet et l'OBV de la Côte-du-Sud. Il n'y avait pas de frais d'entrée, et plus de 250 personnes se sont déplacées pour l'occasion.

« Nous sommes allés chercher des incitatifs économiques »

La Caisse populaire de l'Anse de La Pocatière, en collaboration avec celle de Trois-Saumons, était au Salon afin de faire connaître les différents plans de financement disponibles chez Desjardins, ainsi que les modalités de son programme de soutien spécialement conçu pour supporter les efforts environnementaux des résidents qui devront emprunter pour rendre leur installation conforme. Nous organisons aussi des groupes d'achat afin de réduire les coûts reliés à la mise à la norme. »

* D'une durée de trois ans, le projet collectif en milieu agricole pour améliorer la qualité de l'eau découle d'un partenariat entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Ils parlent d'eau...



Louis-Mathieu Fréchette, *urbaniste, membre de l'OBV*

Louis-Mathieu est urbaniste et directeur adjoint à l'aménagement et développement à la Ville de Montmagny. Il est membre de l'OBV depuis sa création en 2009, et occupe le poste de secrétaire. Il représente le comité de bassin de la rivière du Sud (secteur communautaire - Environnement).

L'eau comme « fil conducteur »

L'eau resurgit à différentes périodes de sa vie. Au cours de son BAC en Sciences Politiques et de sa maîtrise en Aménagement du Territoire et Développement Régional, l'eau a fait l'objet de plusieurs dossiers et études de sa part, dont un dossier sur la contamination d'une source d'eau potable dans une municipalité. Aujourd'hui urbaniste, Louis-Mathieu retrouve l'eau dans le cadre de son travail à la Ville et de son implication dans l'OBV.

L'eau au cœur de la Ville : quelques projets novateurs

- **Gestion écologique des eaux de ruissellement** : réalisation d'un rond-point novateur sur la rue Couillard de Beaumont, avec des rues légèrement inclinées qui dirigent les eaux vers un bassin de rétention au centre du rond-point. Lors de grosses pluies, ce système permet de retenir les eaux et éviter que celles-ci se retrouvent dans le réseau d'égout de la Ville (surcharge du réseau). C'est esthétique en plus !

- **Achat de terrain** le long de la rivière du Sud et du Bras St-Nicolas, dans le but de rendre à nouveau les rives accessibles à la population.

- **Intégrer les rivières à la Ville** : développement du « circuit » des Trois-Ponts, avec l'aménagement des bords de rivière.

Pour que tous se réapproprient la rivière du Sud, le Bras St-Nicolas et l'embouchure de la rivière du Sud !



« Nous sommes chanceux d'avoir à la fois la rivière du Sud et le Bras St-Nicolas au cœur de la Ville ».

La sensibilisation : collaboration avec l'OBV

La Ville a accordé un soutien de 1 000 \$ pour le projet « **Protéger et conserver l'habitat du fouille-roche gris dans le Bras St-Nicolas** » (sous réserve de l'obtention des subventions auprès de différents programmes), déposé par l'OBV à l'automne dernier. Cette somme permet l'assise locale du projet, qui tourne principalement autour de la sensibilisation des riverains à la présence du fouille-roche gris, une espèce de poisson indicatrice de la bonne qualité de l'eau.

Ils parlent d'eau...



Gilles Breton, *maire de St-Raphaël, membre de l'OBV*

M. Breton est maire de St-Raphaël depuis 2007. Retraité de la fonction publique, il est membre de l'OBV depuis sa création (2009). Deuxième vice-président de l'OBV, il représente la MRC de Bellechasse (secteur municipal).

Se sentir appartenir à une rivière...

Ce sont la consommation (eau potable), l'habitat du poisson et la sécurité des habitations (vis-à-vis des inondations) qui interpellent M. Breton. C'est grâce au [MARS](#) (Mouvement des Amis de la Rivière du Sud), organisme à but non lucratif que la municipalité soutient, que M. Breton a développé son appartenance à la rivière du Sud.

Une municipalité dynamique

La municipalité soutient le projet de l'OBV « **Protéger et conserver l'habitat du fouille-roche gris dans la rivière du Sud en amont du Bras St-Michel** » (2011/2012) à hauteur de 1 500 \$. En plus de la rencontre des riverains de la rivière du Sud pour les sensibiliser à la présence de ce poisson intolérant à la pollution, un panneau va être installé à l'été au Sentier du Rocher Blanc.

St-Raphaël travaille sur le dossier de mise aux normes de l'eau potable de la municipalité. Elle finalise également un rapport dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, pour avoir un état de la situation, un plan d'action et un bilan de l'usage de l'eau.



Carole Beauregard, *aménagiste, membre de l'OBV*

Mme Beauregard est coordonnatrice à l'aménagement du territoire à la MRC de l'Islet. C'est en tant que représentante de la ZIP (Zone d'Intervention Prioritaire) Sud de l'Estuaire qu'elle siège à l'OBV (Secteur communautaire - Environnement).

L'eau : au cœur de la vie !

« Elle est importante dans toutes les activités de l'aménagement du territoire (forêt, agriculture, tourisme, etc.). Elle mérite une attention particulière de la population et des différents organismes qui interviennent sur le territoire ». Pour Carole, l'eau est essentielle, que ce soit pour vivre ou pour s'amuser.

Fête de la Pêche : une première dans l'Islet

La MRC de l'Islet a déposé une demande auprès du MRNF pour obtenir une subvention pour ensemercer la rivière Trois-Saumons (Domaine de Gaspé), et organiser une activité de relève pour les jeunes. L'OBV a appuyé la MRC dans le montage de la demande et dans la collaboration avec les écoles. Il participera également à l'animation auprès des jeunes lors de l'activité de relève, le vendredi 8 juin.

Autres implications de la MRC

Au niveau de la MRC, « nous sommes impliqués dans plusieurs dossiers en lien avec la protection de l'eau, au niveau de la bande riveraine, de l'abattage des arbres, des interventions dans les cours d'eau et des inventaires des installations septiques en bordure de certains cours d'eau et lacs. »

Paroles citoyennes



Huguette Ruel, présidente des Amis du Parc

Huguette Ruel est présidente des « Amis du Parc riverain de la Boyer ». L'organisme a officiellement vu le jour en 2007, avec la collaboration de la municipalité de St-Charles-de-Bellechasse et de l'OBV. Le Parc riverain de la Boyer, situé en plein cœur du village de St-Charles, vise la conservation et la préservation de l'unique accès public à la rivière Boyer. Le projet s'inscrit dans le plan d'action du PDE (plan directeur de l'eau) de la Boyer.

« À la ville de Québec, les gens disent qu'il faut redonner le fleuve aux gens. À la campagne, je me dis qu'il faut redonner les rivières à nos communautés ! »

Un profond respect pour la nature et l'eau

« J'aime beaucoup la nature, j'aime ce qu'elle nous apporte et je me dis qu'il faut la protéger et lui donner un bon coup de pouce ! Mon nouveau regard face à notre rivière Boyer m'a amenée à protéger cette eau si précieuse. Voilà ce qui explique pourquoi je me suis engagée pendant toutes ces années à la conservation du seul accès public à la rivière Boyer ! »

En travaillant ensemble, on est plus fort !

« C'est grâce à l'étroite collaboration avec nos principaux partenaires, la municipalité de St-Charles et l'OBV, que le parc se développe. Par son soutien technique, l'OBV a par exemple grandement facilité le montage des demandes de subvention. La municipalité nous a réservé et conservé 9 hectares de terrain. Un propriétaire privé a même légué son terrain au Parc! Nous avons rendu cet endroit plus accessible à la population.

Nous avons obtenu des subventions du programme AIMR (CLD de Bellechasse), du Pacte rural (MRC Bellechasse), de notre municipalité et de plusieurs commanditaires, qui se sont joints à nous et ont investi dans le projet. »



Actions du
**PDE de la
Boyer**

« Les gens s'approprient peu à peu leur rivière, ils la découvrent ou la redécouvrent, elle devient de plus en plus précieuse. Elle gagne de l'importance et de la santé aussi. En travaillant tous ensemble et en unissant nos forces, nous voyons l'amélioration de notre environnement »

Passées citoyennes

Mélanie LeGrand, *présidente de La PLÉE*

Mélanie LeGrand est présidente de l'Association pour la Protection des lacs, de leur écosystème et de leur environnement (LA PLÉE), qui regroupe les lacs St-Charles et Beaumont (St-Charles-de-Bellechasse), depuis 2011. Travaillant en collaboration avec la municipalité et l'OBV, LA PLÉE a développé plusieurs projets, dont le plan de préservation de la santé du lac.



« La qualité de l'eau est devenue une préoccupation naturelle pour moi »

« Fanatique des tourbières, l'eau se montre une ressource essentielle à préserver. L'eau, c'est source de vie. Nous avons la chance au Québec d'avoir une des plus grandes étendue d'eau douce. Malheureusement, nous altérons les milieux et cette eau pure devient de plus en plus rare. Il faut agir au nom de la vie (et des tourbières) ! »

Un support municipal fort

« La municipalité se préoccupe depuis longtemps de la préservation de l'environnement des lacs. La protection de la zone d'intérêt écologique située au nord du lac a été supportée et appréciée du conseil. Les suivis de la qualité d'eau sont faits depuis plusieurs années également. Depuis la création de La Plée, la municipalité travaille de pair avec l'organisme, et a généreusement transmis ses connaissances. Elle nous supporte dans les différents projets et avancées. »

Projets et activités

- Mise en place d'un comité de travail pour élaborer un plan de préservation de la santé des lacs (PDE) dans le but d'élaborer un état de situation et un plan d'action pour la préservation du lac Saint-Charles, Beaumont et de la tourbière les entourant (la plée de St-Charles).

Actions du PDE de la Boyer

- Documentation : dépliant de sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes, documentation pour les bonnes pratiques et les nouveaux arrivants.

- Autres activités : Distribution d'arbres et d'arbustes (collaboration avec l'OBV) et sensibilisation sur différents sujets (à l'aide de l'information produite par l'OBV), réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) par un bénévole, activité de découverte de la plée St-Charles, travail avec l'école primaire pour sensibiliser les jeunes et la population toute entière

aux bienfaits de la plée, travaux conjoints avec le Club Nautique Borromée sur différents sujets, etc.

Du côté des lacs

- Le **Plan de préservation de la santé** du lac Trois-Saumons (ou PDE) est en train d'être amorcé par les riverains, avec la collaboration de l'OBV.

- Des **arbres** et arbustes vont cette année encore être distribués aux riverains des lacs, et des **conférences** vont également être données aux associations de lac.

- Une caractérisation des communautés de **plantes aquatiques** dans les 10 lacs du territoire sera réalisée cet été.



Du côté des projets



Des truites dans les écoles

Quelque 270 élèves, de la maternelle à la 6^{ème} année, prennent soin de petites truites mouchetées dans leur classe depuis le mois de février. En juin, elles seront relâchées dans différentes rivières du territoire, à l'occasion de l'activité « Relève » de la Fête de la Pêche. Cette activité est une belle occasion de mieux comprendre les besoins des poissons (nourriture, abri, menace).

En collaboration avec l'OBV, ce sont 8 écoles primaires qui ont embarqué dans le projet : Nouvelle Cadie (Saint-Gervais), l'Étincelle (Saint-Charles-de-Bellechasse), du Phare (Saint-Michel), Beaubien (Montmagny), Saint-Pie-X (Montmagny), la Colline (Saint-Paul-de-Montminy), Sainte-Apolline (Sainte-Apolline-de-Patton) et Saint-Jean (Saint-Jean-Port-Joli). Merci à la pisciculture des Monts de Bellechasse (St-Damien-de-Buckland), qui leur a donné les poissons et la moulée.

Échantillonnage estival

Le MDDEP (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs) nous prête pour la saison estivale plusieurs outils pour réaliser nous-mêmes les analyses d'eau. Il s'agit de la trousse HACH (nitrites/nitrates, phosphore, ammoniac, matières en suspension, couleur), de la trousse Colilert (coliformes fécaux) et d'une multi-sonde (pH, oxygène dissous, température et conductivité).

Les résultats obtenus nous aident à déblayer le terrain, pour avoir un premier portrait de la qualité de l'eau. Des idées de cours d'eau à échantillonner ? Contactez Suzanne Beaudry : bio@obvcotedusud.org.

Panneaux d'interprétation à la ZICO St-Vallier

Une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) est un lieu d'importance internationale pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité.

Cinq panneaux d'interprétation vont être installés au printemps à la halte routière sur la 132 ainsi qu'au bout de la route de l'église à Saint-Vallier. Ils ont pour but de sensibiliser le grand public à la beauté et à la richesse de la ZICO. Rivière Boyer, oiseaux, milieux naturels, la ZICO n'aura plus de secrets pour vous !

C'est grâce au soutien financier du programme « Découvrir et protéger les oiseaux » de Nature Québec et de la Fondation de la Faune du Québec, de la subvention Fido-Evergreen, de la participation de la municipalité de Saint-Vallier et la Caisse Desjardins (Seigneuries de Bellechasse) que le projet est possible.



Collaboration avec la municipalité de St-Anselme

L'OBV collabore avec la municipalité de St-Anselme concernant un projet de compensation dans un nouveau développement. L'aménagement de berges et le nettoyage du cours d'eau ont été faits à l'automne dernier, avec le concours du Groupe Hémisphères et de l'OBV.

Une école sera impliquée pour planter le long du cours d'eau. Un panneau expliquant la fonction de la bande riveraine plantée, ainsi que des nichoirs, seront installés au printemps.

Eau : qualité et enjeux

Résultats Benthos

L'identification des macroinvertébrés benthiques (« bibittes », ou encore Benthos), qui peuplent le fond de la rivière, nous permet de calculer l'indice de Santé du Benthos (ISB) volontaire, et ainsi d'estimer la qualité du cours d'eau et des milieux aquatiques.



Le ruisseau à Paul (Montmagny), la petite rivière Ste-Marguerite (St-Raphaël) et le ruisseau Richard Gagnon (Ste-Louise) affichent de bons, voire de très bons résultats. Seule la rivière Boyer sud (St-Henri) affiche un indice mauvais. Cela peut s'expliquer par le déversement de purin survenu le 28 juin 2011, mais aussi par la pollution organique présente dans le sous-bassin.

Dans l'étude des macroinvertébrés benthiques, nous savons que certaines espèces sont très tolérantes à la pollution (chironomidae), et que d'autres ne le sont pas du tout (EPT, soit éphéméroptères, plécoptères et trichoptères).

Indice de santé du Benthos (ISB _{SurVol}) pour les stations « SurVol Benthos » 2011

Rivières	Indice de Santé du Benthos	% EPT (sans Hydropsychidae)	% de Chironomidae
Rivière Boyer Sud (St-Henri)	45 (mauvaise)	16 %	74 %
Petite rivière Ste-Marguerite (St-Raphaël)	96 (très bonne)	55 %	6 %
Ruisseau à Paul (Montmagny)	76 (bonne)	33 %	19 %
Ruisseau R. Gagnon (Ste-Louise)	81 (bonne)	53 %	20 %

Classes : 0 à 24,3 = très mauvais ; 24,3 à 48,8 = mauvais ; 48,8 à 73,2 = précaire ; 73,3 à 86,7 = bon ; 86,8 à 100 = très bon

Enjeux de l'eau

Qualité

Puis-je boire cette eau ? Avis de non-consommation de l'eau potable ?

Quantité

Est-ce qu'il m'arrive de manquer d'eau ? Y a-t-il souvent des inondations ?

Accessibilité

Puis-je facilement accéder à la rivière (ou au lac) le plus proche de chez moi sans traverser une propriété privée ?

Sécurité

Restrictions d'usages suite à une contamination ?
Accidents à cause des inondations ?

Écosystèmes

Certaines espèces (poissons ou autres) sont moins présentes ou ont carrément disparues de la rivière ?

Culturalité

Quand on me parle de rivière ou d'eau, à quoi cela me renvoie ?

La parole est à vous !

Avez-vous répondu aux deux sondages de l'OBV, afin de mieux connaître vos usages et vos perceptions vis-à-vis de l'eau ? Non ? Alors rendez-vous au www.obvcotedusud.org.



Espace citoyen



Embouchure de la rivière Vincelotte

Le projet de mise en valeur de l'embouchure de la rivière Vincelotte (Cap-Saint-Ignace) se poursuit cette année, toujours sous la coordination de Conservation de la nature. Après la plantation l'année dernière, une nouvelle phase s'amorce : la finalisation du site pour qu'il soit accessible à tous, avec l'installation de tables de pique-nique, de supports à vélo, de deux panneaux d'interprétation, etc.

Source photo : Conservation de la nature

Fête de la Pêche

Le 8, 9 et 10 juin prochain aura lieu la Fête de la Pêche ! Durant cette fin de semaine, des truites sontensemencées. Et aucun permis n'est nécessaire pour pêcher ! Des demandes de subvention pour l'ensemencement ont été faites auprès du MRNF (ministère des Ressources naturelles et de la Faune).

Voici la liste des sites prévus pour la Fête de la Pêche :

- MRC de l'Islet : Domaine de Gaspé (St-Jean-Port-Joli)
- MRC de Montmagny : au moulin Ouellet à Cap-St-Ignace (Bras St-Nicolas), au parc St-Nicolas à Montmagny (rivière du Sud et Bras St-Nicolas), au parc municipal à Notre-Dame-du-Rosaire (rivière du Sud), au parc régional des Appalaches à Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud (rivière de la Loutre), au parc Olivier Tremblay à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (rivière Morigeau) et à St-Paul-de-Montminy (bassin de l'ancienne prise d'eau, route 283)
- MRC de Bellechasse : Parc riverain de la rivière Boyer (St-Charles-de-Bellechasse)



Pour la programmation définitive : www.fetedelapeche.gouv.qc.ca - Onglet « Activités »

Ensemble, faisons la différence !

Que ce soit à la maison, au travail ou en vacances, nous pouvons faire la différence pour l'eau ! Comment ? En posant des gestes simples ! Est-ce que la toilette fuit ? Ai-je besoin de laisser le robinet ouvert lorsque je me brosse les dents ? Plus d'astuce pour « être bleu ».

Envie d'aller plus loin ?

Avez-vous déjà pensé vous impliquer pour votre rivière ou votre lac ?

Contact

OBV de la Côte-du-Sud

www.obvcotedusud.org

Pour recevoir le bulletin :



Suivez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/obvcotedusud)

pde@obvcotedusud.org

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec

L'OBV de la Côte-du-Sud tient à remercier le ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP) pour son soutien financier visant à assurer le fonctionnement de l'organisme. Les opinions exprimées dans ce bulletin n'engagent en rien le ministère. Merci également à tous nos partenaires.